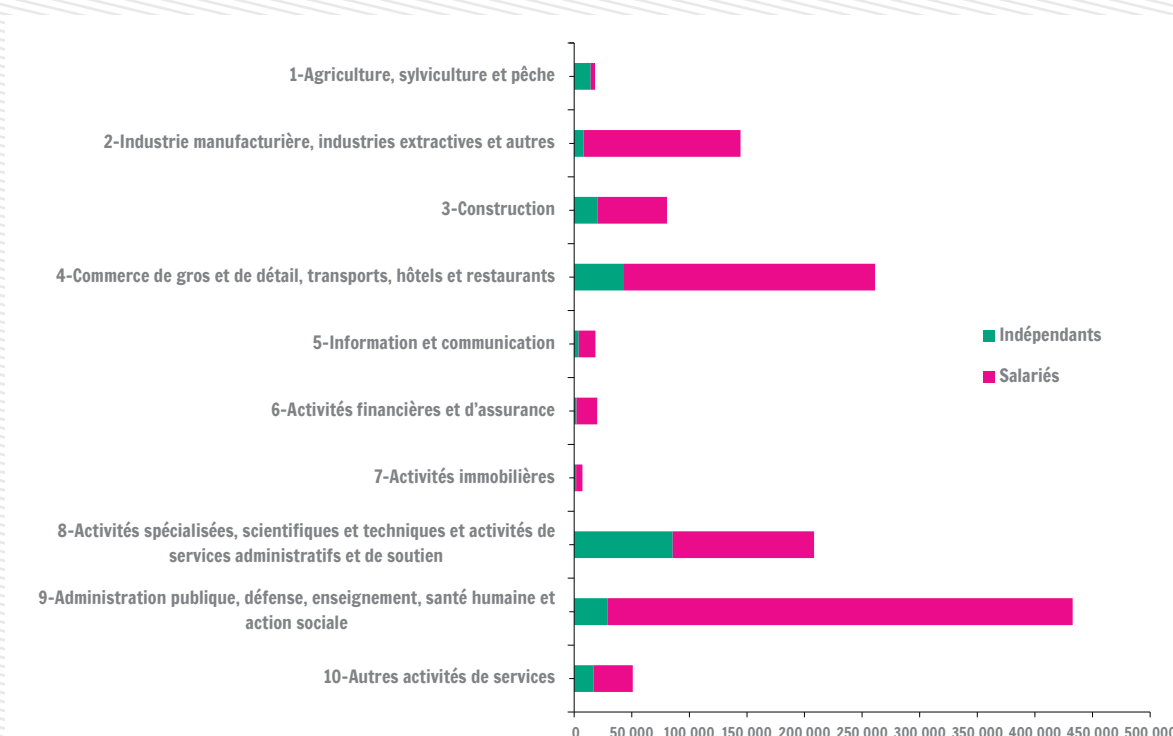


Emploi intérieur par secteur

1 241 815 pers. C'est le nombre de personnes employées en Wallonie en 2016
soit 138 376 de + qu'en 2003

Répartition de l'emploi intérieur wallon par statut et par secteur d'activité, moyenne 2016



Sources : Institut des comptes nationaux (ICN) (Comptes régionaux 2016, BNB, version février 2018)

En 2016, l'emploi intérieur en Wallonie représente 1 241 815 personnes.

Les secteurs les plus importants en termes de volume de main-d'œuvre en Wallonie (plus de 10 % du total de l'emploi intérieur) sont par ordre décroissant : l'« Administration publique, défense, enseignement, santé humaine et action sociale » (35 %), le « Commerce de gros et de détail, transports, hôtels et restaurants » (21 %), les « Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien » (17 %) et l'« Industrie manufacturière, industries extractives et autres » (12 %).

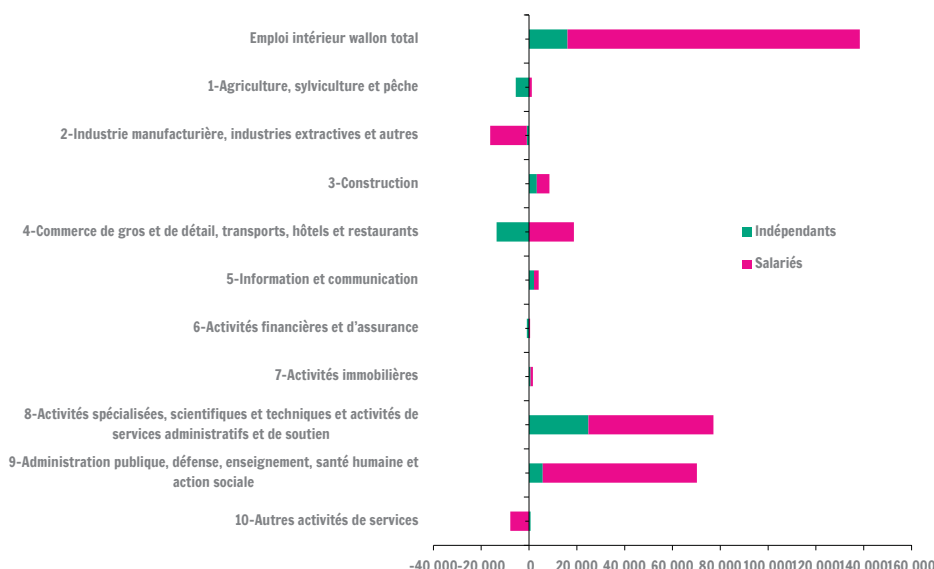
En Wallonie, comme dans le reste du pays, la grande majorité des travailleurs exercent leur activité comme salariés : 82 % contre 18 % comme indépendants ou aidants.

Dans le secteur « Agriculture, sylviculture et pêche » cependant, la grande majorité des travailleurs sont indépendants (79 %).

Emploi intérieur

par secteur

Croissance de l'emploi intérieur wallon par statut et par secteur d'activité, 2003-2016



Sources : Institut des comptes nationaux (ICN) (Comptes régionaux 2015, BNB, version février 2018)

Entre 2003 et 2016, l'emploi intérieur wallon s'est accru de 138 376 travailleurs, soit une hausse de +12,5 % ou un taux de croissance annuel moyen (TCAM) de 0,9 %. Les quatre secteurs qui ont le plus contribué à cette croissance sont les « Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien » (+77 159 emplois, soit une hausse de +58,9 % entre 2003 et 2016 ou un TCAM de 3,6 %), l'« Administration publique, défense, enseignement, santé humaine et action sociale » (+70 210 emplois, soit une hausse de +19,4 % entre 2003 et 2016 ou un TCAM de 1,4 %), la construction (+8 517 emplois, soit +11,8 % entre 2003 et 2016 ou un TCAM de 0,9 %) et le secteur « Commerce de gros et de détail, transports, hôtels et restaurants » (+5 209 unités, soit +2,0 % entre 2003 et 2016 ou un TCAM de 0,2 %).

Entre 2003 et 2016, c'est l'« Industrie manufacturière, industries extractives et autres » qui perd le plus d'emplois (-16 220 unités, soit -10,1 % ou -0,8 % en TCAM), suivie du secteur des « Autres activités de services » qui comprend les activités des ménages en tant qu'employeurs (-7 227 unités soit -12,4 % ou -1,0 % en TCAM), et d'« agriculture, sylviculture et pêche » (-4 435 emplois, soit -19,6 % ou -1,7 % en TCAM).

Définitions et sources

L'emploi intérieur comprend tous les emplois exercés sur le territoire de la Wallonie, qu'ils soient occupés par des personnes résidant en Wallonie ou non. Ces estimations de l'emploi intérieur sont réalisées dans le cadre de la comptabilité régionale, selon des méthodes, des définitions et des nomenclatures communes à tous les Etats membres de l'Union européenne (SEC 2010).

Pertinence et limites

Cette statistique officielle a l'avantage d'être conforme aux normes internationales SEC et d'être intégrée dans l'ensemble des statistiques économiques de la comptabilité régionale, notamment la valeur ajoutée, ce qui permet le calcul d'un indicateur tel que la productivité par tête.

Les séries de la comptabilité régionale (comme nationale) peuvent subir des révisions importantes suite à des changements dans la méthodologie ou à la réception de nouvelles informations statistiques.

Pour en savoir plus :

Les Comptes régionaux : <https://www.nbb.be/fr/comptes-regionaux>

La page « Répartition sectorielle de l'emploi intérieur » : <http://www.iweps.be/indicateur-statistique/emploi-interieur-secteur/>

Personnes de contact : Valérie Vander Stricht (vva@iweps.be) - Didier Henry (dhe@iweps.be)

Prochaine mise à jour : mars 2019